



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Mesures de soutien pour les « Gîtes de France »

Question écrite n° 29718

Texte de la question

Mme Françoise Dumas attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la situation des 46 000 propriétaires, proposant 60 000 hébergements labellisés « Gîtes de France » (gîtes, chambres d'hôtes, gîtes de groupe, gîtes d'étapes, campings et chalets). De nombreuses mesures de soutien économique pour les entreprises et les indépendants ont été prises et jouent pleinement leur rôle, notamment pour les professionnels d'hébergement « Gîtes de France ». Toutefois, certains de ces dispositifs ne couvriraient pas les propriétaires particuliers qui ouvrent leurs portes à la clientèle touristique. Ainsi, ces propriétaires particuliers qui réalisent, avec ces activités, des compléments de revenus, ont quelques difficultés à bénéficier du fonds de solidarité ou du rééchelonnement des crédits bancaires. Alors qu'ils représentent un maillon indispensable du tourisme notamment pour les territoires ruraux, avec un volume d'affaires annuel direct et indirect de près d'1,1 milliard d'euros, ces contraintes engendrent de nombreux problèmes financiers pour ces propriétaires. Afin de soutenir ces acteurs du tourisme, il apparaît à ce jour nécessaire d'élargir les dispositifs d'urgence existants pour ces propriétaires particuliers de locations saisonnières et d'hébergements labellisés « Gîtes de France ». Elle souhaiterait connaître les mesures que le Gouvernement serait amené à prendre pour pallier leurs inquiétudes.

Données clés

Auteur : [Mme Françoise Dumas](#)

Circonscription : Gard (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29718

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : [Économie et finances](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mai 2020](#), page 3451

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)